

# Danse

2018/2019

## DEFINITION

La danse permet aux enfants de s'exprimer avec son corps c'est-à-dire de le faire parler en musique. Elle permet aussi de développer des émotions. La danse peut-être une passion ou juste un moment de détente et d'échanges autour d'une chorégraphie.

En fin d'année, un spectacle est élaboré, il rassemble l'ensemble des enchainements travaillés.

## HORAIRES et LIEUX



### Inscription sur place

4 séances sont mises en place :

- ♣ le mercredi à la salle des fêtes de MONDICOURT
  - de 13h30/14h15 pour les 3/5 ans
  - de 14h15/15h00 pour les 6/8 ans
  - de 15h00/16h45 pour les 8/10 ans
  - de 17h30/18h15 pour les + de 10 ans
- avec Noémie

## REPARTITION DU TEMPS

L'activité dure 45 min

- ♣ 10 min : échauffement
- ♣ 30 min : chorégraphie
- ♣ 5 min : étirements



## REGLEMENT INTERIEUR

\* **Respecter les horaires des séances.**



\* **Les séances sont payantes 35 euros/an et réservées aux enfants.**

\*L'enfant sera tenu de **respecter l'animatrice** sous peine de ne plus pouvoir participer

## CONSEILS VESTIMENTAIRES ET EAU

\* **Une tenue de sports est obligatoire** : Baskets propres, survêtement (ou leggings ou short), une veste (ou sweat), un t-shirt, marqués du nom de l'enfant.

\* L'enfant sera tenu de **se munir d'une petite bouteille d'eau (ou gourde)** marqué du nom de l'enfant (Pas de goûter)

Noémie (éducatrice sportive) au 03.21.220.200  
ou par mail : [noemie.lorenc@campagnesartois.fr](mailto:noemie.lorenc@campagnesartois.fr)